



RECU EN PREFECTURE

Le 25 mai 2022

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20220519-D00683310-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 19 mai 2022

Le Conseil Municipal, convoqué le 12 mai 2022, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT)

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Ordre de passage des rapports en séance : 1, 2, 3, 5, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51

Étaient présents : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 6), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 50 incluse), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire : Mme Karima ROCHDI

Étaient absents : Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY, M. Maxime PIGNARD, Mme Claude VARET

Procurations de vote : M. Guillaume BAILLY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Karine DENIS-LAMIT à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 50 incluse), M. Olivier GRIMAITRE à Mme Pascale BILLEREY, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Marie LAMBERT, M. Maxime PIGNARD à M. Ludovic FAGAUT, Mme Claude VARET à Mme Myriam LEMERCIER

OBJET : 35. Citadelle Patrimoine Mondial - Transformation du Hangar aux Manceuvres en une salle d'expositions, de spectacles, de congrès et de réceptifs - Demande de subventions

Délibération n° 2022/006833

Citadelle Patrimoine Mondial
Transformation du Hangar aux Manœuvres en une salle d'expositions, de
spectacles, de congrès et de réceptifs
Demande de subventions

Rapporteur : Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 3	04/05/2022	Favorable unanime

Résumé :

Le projet culturel et touristique 2021-2026 de la Citadelle Patrimoine Mondial vise à accroître l'attractivité du site en développant une offre nouvelle destinée à un public élargi. La méthode retenue pour ce faire repose sur une ouverture accrue sur le territoire. C'est le sens de l'UNESCO, celui d'un patrimoine qui dialogue avec son territoire, tient compte de ses besoins, valorise ses capacités et construit pour et avec lui les conditions de son développement.

Au sein du projet global de la Citadelle, le premier front (St-Etienne) représente la porte d'entrée vivante, animée du site ; un espace dynamique qui encourage à découvrir l'ensemble du monument. Pour cela, à terme, cet espace sera organisé autour d'un parc dédié aux spectacles, à l'accueil de manifestations en plein air, d'un bar estival, d'une petite ferme, d'habitats insolites et d'un vaste lieu dédié à l'accueil de spectacles, d'exposition, de congrès et de réceptifs : le Hangar aux Manœuvres.

Le présent rapport vise à présenter ce projet central pour l'attractivité du site et plus généralement pour le territoire ainsi qu'à autoriser Mme la Maire à solliciter des subventions dans ce cadre.

1. La Citadelle, site emblématique du territoire doté d'un projet culturel et touristique

La Citadelle, unique site UNESCO de la métropole bisontine, s'engage dans une évolution ambitieuse, autour d'un projet culturel et touristique pluriannuel renouvelé à la hauteur d'une promesse UNESCO. Il est fondé sur une offre construite pour et avec le territoire.

A l'échelle d'un site de 12 hectares, accueillant 270 000 visiteurs par an, l'entreprise n'est possible qu'à travers un projet global qui vise à donner une perspective au lieu et à ses partenaires. Il s'entendra sur la période 2021-2026 et comportera 3 axes :

- Mieux accueillir

Pour développer l'expérience de l'utilisateur, mieux accueillir, surprendre, un programme pluriannuel de travaux est d'ores et déjà établi afin de rénover progressivement des espaces, de créer un nouveau mobilier, d'imaginer un plan lumière avec une structure de formation aux métiers d'art, de végétaliser progressivement le site via notamment la création de jardins, etc.

En 2021, le restaurant du site a ainsi été rénové et agrémenté d'un jardin d'aromates, des bancs ont été positionnés, des toiles d'ombrages mises en place par une entreprise régionale.

En 2022, ont été déjà réalisés, la rénovation de l'espace billetterie, la rénovation de deux salles à proximité des terrasses pour l'accueil de formations, de réceptions. Au cours du second semestre, sont notamment programmés la rénovation de sanitaires, la création du jardin Vauban grâce à un mécène, la rénovation de cheminements.

Entre 2023 et 2025 sont prévus, l'inauguration du nouveau Musée de la Résistance et de la Déportation, la poursuite de la création des jardins, la mise en place d'éclairages intérieurs créés avec une structure locale de formation spécialisée dans les métiers d'arts...

- **Animer le site, vivre une expérience**

L'ouverture au territoire, primordiale, est au cœur du nouveau projet. L'objectif est de faire du site un miroir, le révélateur d'une dynamique locale forte, notamment en y accueillant davantage d'initiatives et d'événements, afin de valoriser le savoir-faire des entreprises et les qualités des acteurs locaux. La collaboration avec ces derniers, qu'ils soient économiques, culturels, sportifs, ou associatifs sera renforcée.

Dès 2021, la programmation culturelle s'est ainsi étoffée : davantage de concerts, de représentations théâtrales, ou d'événements sportifs, accompagnés de nouvelles offres comme les apéros insolites. 36 événements ont ainsi eu lieu entre juin et octobre. La fréquentation estivale est en progression de 13 %, la fréquentation étrangère de 14 %. Sur l'année, la fréquentation a augmenté de 29 % en 2021.

Le site, par ailleurs désireux d'incarner sa labellisation UNESCO à travers le développement de son territoire, s'est rapidement tourné vers les acteurs économiques locaux pour se renouveler. Un bar/restaurant estival s'est ainsi ouvert sur une terrasse exceptionnelle surplombant la Ville de Besançon. Doté d'une scène, le lieu a été pensé pour valoriser les produits et les artistes du territoire tout en offrant à un nouveau public une expérience unique. 17 293 personnes ont fréquenté ce nouveau lieu entre le 12 juin et le 2 octobre. Le bar rouvrira ses portes le 20 mai 2022.

- **Incarner les valeurs de l'UNESCO**

Au travers d'un lien plus fort entre les quatre composantes de la Citadelle, le site doit pouvoir incarner les valeurs de paix, de culture, d'éducation et de biodiversité rattachées à l'UNESCO. Sont ainsi convoqués :

- le site lui-même et sa valeur universelle exceptionnelle ;
- le musée de la Résistance et de la Déportation qui porte les valeurs de citoyenneté, de maintien de la paix ;
- le parc zoologique qui devra encore davantage incarner la biodiversité, la conservation des espèces menacées ;
- le musée comtois en tant que musée de société, lieu de dialogue des cultures.

L'offre muséale constitue ainsi un axe fort du projet. Elle pourrait également s'étoffer encore davantage grâce à la création d'un nouvel espace dédié aux prestigieuses collections d'histoire naturelle du Museum.

Afin d'incarner ces valeurs en haute saison, chaque été, une programmation ouverte, ambitieuse et festive articulée autour d'une des composantes sera proposée aux habitants du territoire.

En 2022, l'été sera circassien avec l'accueil d'une double exposition (Cirque Plume et Saltimbanques) à laquelle seront adossés des balades nocturnes créées spécialement pour la Citadelle par le directeur artistique de Plume, des concerts, du cinéma en plein air, des ateliers et de nombreuses animations.

A terme, le site se composera schématiquement de trois espaces avec chacun une fonction identifiée et complémentaire des autres :

- **Le Front de secours, à l'arrière du site, serait l'espace dédié à la biodiversité.** Constitué par le parc animalier, cet espace fera l'objet d'une réorientation afin d'incarner davantage ce qu'il est déjà (mais qui est méconnu), à savoir un conservatoire d'espèces menacées (70 % des espèces présentes), un outil permettant la réintroduction d'espèces dans leur milieu naturel, un lieu d'éducation à la biodiversité. La démarche structurée autour du bien-être animal est engagée ;

- **Le Front Royal, et la cour des cadets, qui constituent en substance l'espace muséal du site** composé du Musée Comtois, du Musée de la Résistance et de la Déportation, et du Naturalium avec de nouveaux espaces (accueil de scolaires et restauration). La place des cadets deviendrait ainsi plus vivante et pourrait être retravaillée pour la saison estivale afin de permettre une appropriation plus grande par les visiteurs (mobilier, ombrages, jeux, végétalisation, lumière, ouverture du restaurant en soirée...);
- **Le Front St-Etienne et son parc comme un lieu vivant, animé au fonctionnement dissocié** du site où se logent un hangar aux manœuvres dédié à l'événementiel, aux concerts, aux expositions temporaires et aux congrès, une terrasse animée sur la Ville avec des salles de réception, de vastes espaces extérieurs pour des activités de plein air et des habitats insolites.

Une politique active de mécénat accompagne ce projet.

2. Le Hangar aux Manœuvres, élément pivot du développement du site

Le projet culturel et touristique vise en priorité à renforcer l'attractivité du site, notamment par le développement d'activités culturelles et la dynamisation du Front Saint-Etienne et de son parc, jusqu'ici sous exploités.

Faute d'isolation, de sanitaires, le hangar aux manœuvres, dont la situation et les dimensions font un élément pivot du développement de ce premier front, ne peut actuellement pas être utilisé de manière optimale. Une activité contrainte n'y est possible que 4 mois dans l'année.

Localisation du hangar aux manœuvres



2.1. Les objectifs du projet

Il s'agit de doter le Hangar aux Manœuvres de toutes les fonctionnalités qui permettront de l'utiliser à son plein potentiel, toute l'année, tout en mettant en valeur sa qualité architecturale.

Il est ainsi prévu qu'il puisse accueillir des fonctions réceptives, évènementielles (manifestations, spectacles de théâtre, concerts, conférences, mariages...) et d'expositions temporaires. De très nombreuses demandes ne peuvent aboutir à ce jour (refus d'une quinzaine de congrès, d'une trentaine de mariages par an par exemple).

Les travaux d'aménagement auraient par ailleurs pour objectif de permettre l'accueil d'une jauge plus importante que l'actuelle (300 personnes debout). Les aménagements extérieurs du hangar seront également repris afin de faciliter son accès et le rendre plus lisible.

Concrètement, les propositions d'évolution sont les suivantes :

- Accessibilité complète du bâtiment avec reprise du cheminement d'accès
- Revalorisation de la façade en restituant les ouvertures d'origine et éclairage qualitatif sur le cheminement et à l'extérieur du bâtiment
- Isolation, insonorisation et chauffage du bâtiment préservant la vue sur la très belle charpente métallique
- Création d'un accueil chaleureux, avec vestiaires et espace détente
- Aménagement de la salle ouverte au public pour une utilisation modulable (occultations, lumières, espace régie, éléments de fixation, alimentation électrique et réseau...)
- Création de sanitaires
- Création de loges pour les artistes
- Création d'un espace traiteur équipé
- Optimisation des espaces de stockage
- Acquisition de matériel (estrades...)
- Création d'espaces abrités extérieurs pour fumeurs etc
- Restitution de la façade d'origine.

2.2 Budget prévisionnel

Le projet est à ce jour estimé à 1,7 M€ HT, soit 2 M€ TTC (intérieur et extérieur hors équipements spécifiques) par une équipe composée d'un architecte du patrimoine et d'un économiste de la construction.

De nombreux contacts ont été pris afin de financer ce projet (Région Bourgogne-Franche-Comté, Département du Doubs, Grand Besançon Métropole (GBM), Etat - DRAC). L'ensemble des partenaires se montrent intéressés et sont susceptibles de le soutenir dans le cadre de leurs dispositifs propres. De même, des mécènes sont d'ores et déjà mobilisés.

La part nette de la Ville dédiée à cette opération est intégralement financée par les crédits inscrits au budget de la Citadelle.

Par ailleurs, cet investissement sur un bâtiment existant permettra :

- De générer des recettes de locations et de billetterie (investissement productif de recettes pour soutenir le développement du site),
- De répondre à un besoin du territoire en termes de lieu d'expositions, de congrès, de spectacles et de réceptif,
- D'accroître l'offre et l'attractivité du site conformément à son projet culturel et touristique du site.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'établirait comme suit :

Grand Besançon Métropole	400 000 €
Région Bourgogne-Franche-Comté	250 000 €
Département du Doubs	300 000 €
Etat - DRAC (Monuments Historiques)	180 000 €
Etat (hors Monuments Historiques)	300 000 €
Mécénats	170 000 €
Ville de Besançon (y compris TVA)	400 000 €
TOTAL TTC	2 000 000 €

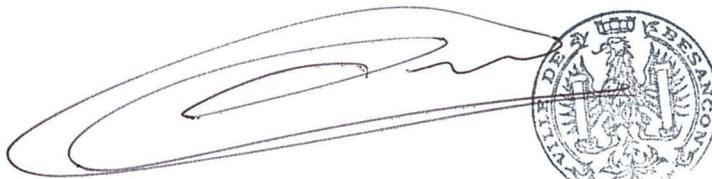
La Ville de Besançon s'engage à prendre en charge les financements non acquis.

En fonctionnement, l'objectif est que l'exploitation du lieu soit équilibrée en recettes et dépenses. Des moyens humains préexistent (équipe administrative, réceptive et technique) et les besoins supplémentaires générés par l'exploitation du lieu seront couverts in fine par des recettes (billetterie ou facturation).

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur la transformation du Hangar aux Manœuvres en une salle d'expositions, de spectacles, de congrès et de réceptifs,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Département du Doubs, l'Etat, Grand Besançon Métropole, ainsi que le soutien de mécénats, et à signer les éventuelles conventions à intervenir.

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention*: 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.